

Title (en)
VEHICLE OCCUPANT RESTRAINING DEVICE.

Title (de)
RÜCKHALTEVORRICHTUNG FÜR FAHRZEUGINSASSEN.

Title (fr)
DISPOSITIF DE RETENUE D'UN OCCUPANT D'UN VEHICULE.

Publication
EP 0112331 A1 19840704 (EN)

Application
EP 82902331 A 19820623

Priority
US 8200847 W 19820623

Abstract (en)
[origin: WO8400132A1] An apparatus to position a 3-point restraining device to and out of immediate proximity to a person seated in a car. Its operation may be manual, mechanically assisted, automatic or fully passive. A length of webbing or cable (10) has one end anchored to vehicle floor back and inboard of its seated user, the other end anchored back and inboard of his head to a "Central-Post" (25). The door panel or body side closest to the seat supports a diagonally disposed track channel (15) over which slides a belt carrier (35) supporting belt (11) and shoulder-belt (12) portions. When the vehicle door is opened, it causes the belt carrier (35) to slide forward and upward, removing the device away from its user; when it is closed, the device is repositioned and locked over its user's lap and chest. The apparatus is usable with most seats of most motor vehicles and accepts various auxiliary protective devices.

Abstract (fr)
Appareil permettant de porter à proximité immédiate ou d'éloigner d'une personne assise dans une voiture un dispositif de retenue en 3 points. Son fonctionnement peut être manuel, assisté mécaniquement, automatique ou entièrement passif. Une longueur de sangle ou câble (10) possède une extrémité ancrée dans le plancher du véhicule en arrière et vers l'intérieur par rapport à la personne assise, et une autre extrémité ancrée en arrière et vers l'intérieur par rapport à la tête de cette personne à un "montant central" (25). La porte ou le côté de la carrosserie le plus proche du siège supporte un canal de rail disposé en diagonale (15) sur lequel coulisse un porte-ceinture (35) supportant des portions de ceinture (11) et de ceinture pour l'épaule (12). Lorsque l'on ouvre la porte du véhicule, celle-ci fait coulisser le porte-ceinture (35) en avant et vers le haut retirant ainsi le dispositif de l'utilisateur; lorsqu'on ferme la porte, le dispositif est repositionné et verrouillé sur les genoux et la poitrine de l'utilisateur. L'appareil peut être utilisé avec la plupart des sièges de la majorité des véhicules automobiles et peut recevoir divers accessoires de protection.

IPC 1-7
B60R 21/10

IPC 8 full level
B60R 22/04 (2006.01); **B60R 22/14** (2006.01)

CPC (source: EP)
B60R 22/04 (2013.01); **B60R 22/14** (2013.01)

Designated contracting state (EPC)
DE FR GB SE

DOCDB simple family (publication)
WO 8400132 A1 19840119; AU 8735182 A 19840126; EP 0112331 A1 19840704

DOCDB simple family (application)
US 8200847 W 19820623; AU 8735182 A 19820623; EP 82902331 A 19820623